

Que faire si un élève est positif dans une classe ?

La famille de l'élève prévient aussitôt l'école.

Protocole de contact-tracing

• Écoles :

- après un cas confirmé, poursuite des apprentissages en présentiel pour les élèves testés négatifs
- apprentissages à distance pour les élèves testés positifs et isolement pendant 10 jours avant retour en classe
- les familles sont invitées à réaliser un nouveau dépistage au bout de 7 jours
- l'apparition de trois cas confirmés parmi les élèves conduit à la fermeture de la classe pour une durée de 7 jours

• Collèges et lycées :

- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance
- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Décembre 2021

Écoles

Depuis le 29 novembre 2021, les classes de primaire ne ferment plus dès le 1^{er} cas de Covid-19. Un dépistage systématique de toute la classe a lieu et **seuls les élèves présentant un test négatif peuvent revenir en classe**. Les élèves positifs sont isolés à leur domicile pour une durée de 10 jours. **Les élèves non testés** poursuivent leurs apprentissages **à la maison pendant 7 jours**.

En cas de survenue de 3 cas confirmés au sein d'une même classe, la classe sera fermée pour une durée de 7 jours.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15074>

Le **protocole de « contact-tracing »** prévoit pour les écoles (maternelle et primaire) de l'ensemble des départements, quel que soit le niveau de protocole applicable :

- la classe est ouverte pour tous les élèves présentant un résultat de test négatif. Les élèves porteront un masque (à partir du CP) ;
- les élèves testés positifs à la Covid-19 sont isolés à leur domicile pour une durée de 10 jours et poursuivent, lorsque leur état de santé le permet, leurs apprentissages à la maison ;
- les élèves non testés poursuivent leurs apprentissages à la maison pendant 7 jours :
 - un deuxième test au bout de 7 jours **est fortement conseillé** pour les élèves qui n'ont pas été testés positifs lors du 1^{er} test. La présentation du résultat de ce test n'est pas obligatoire pour poursuivre ou reprendre les cours en présentiel ;

Les tests – gratuits pour les mineurs - sont réalisés par les familles, qui choisissent le lieu et le mode de dépistage : **RT-PCR salivaire ou nasopharyngé, antigénique nasopharyngé**.

Source : <https://www.gouvernement.fr/cas-positif-a-la-covid-19-le-protocole-adapte-dans-les-ecoles>